

BUDGET 2023 : LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 9 février 2023



LES OBJECTIFS DU DÉBAT

- Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une **étape essentielle** de la procédure budgétaire.
- Le DOB doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget
- Il permet d'**informer** l'ensemble des élus du Conseil municipal sur :
 - La **situation économique et financière** actuelle de la collectivité,
 - les **engagements pluriannuels** envisagés,
 - l'évolution et les caractéristiques de la **fiscalité** et de l'**endettement** de la commune.



Objectif : Eclairer les choix lors du vote du budget

LE CONTENU DU RAPPORT DÉTAILLÉ

- Le contexte macroéconomique et contexte national
- Les finances locales et la loi de finances pour 2023
- La situation actuelle de la Ville de Redon au 31/12/2022 : dette, fiscalité, ressources humaines, dépenses et recettes de fonctionnement, CAF, investissement et trésorerie
- Les perspectives budgétaires pour les années à venir : orientations 2023 en fonctionnement et PPI 2020-2026
- Synthèse des statistiques
 - Glossaire
 - Sources documentaires

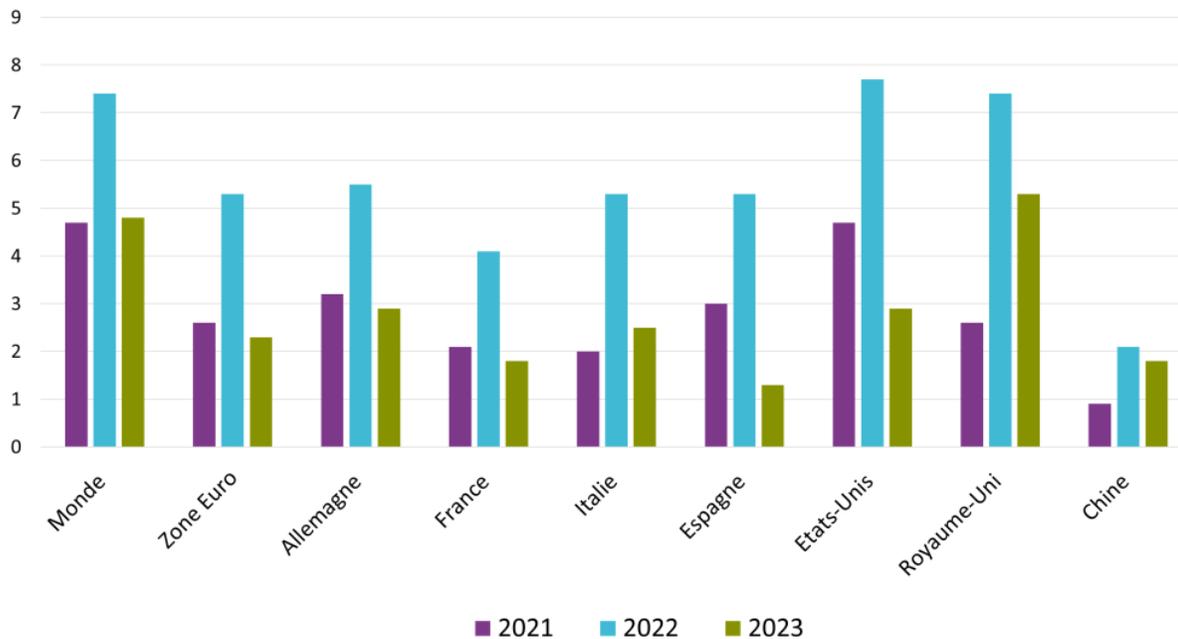


LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

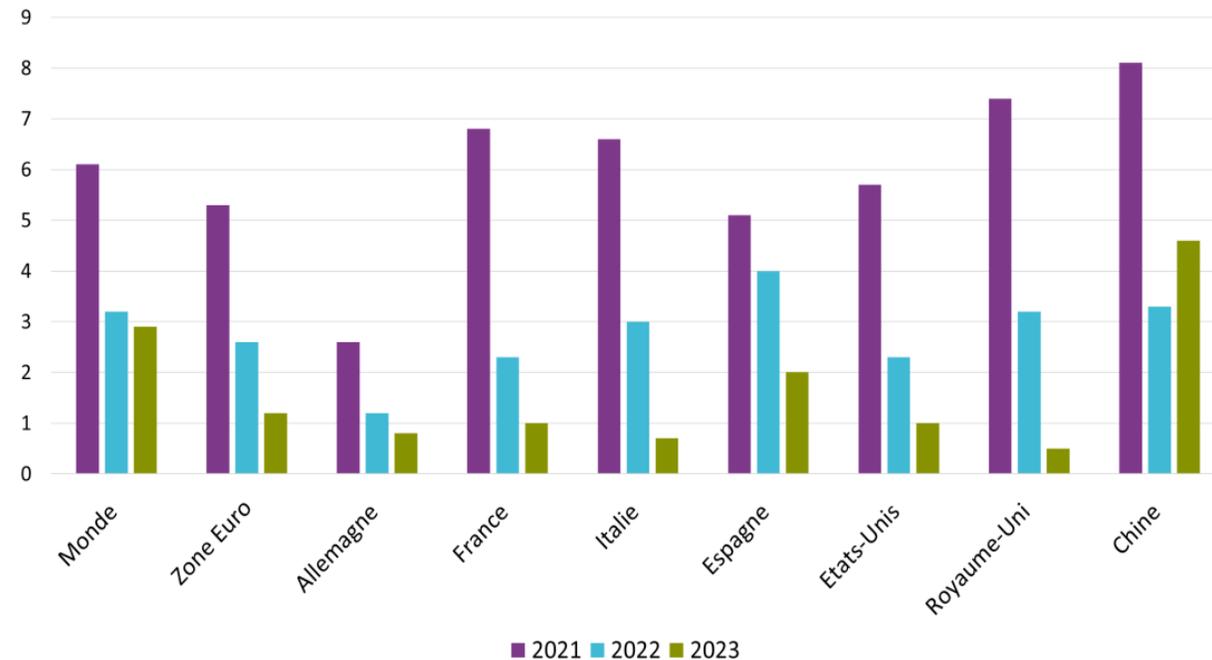


- Ralentissement de la croissance mondiale sur fond d'inflation
- ✓ Sortie de crise sanitaire marquée par pénuries de matières premières et d'emploi, provoque l'inflation
- ✓ Durcissement des politiques monétaires des banques centrales: ralentissement de la croissance
= phénomène de « **stagflation** » (croissance faible et forte inflation)

Evolution de l'inflation



Evolution du PIB de l'économie mondiale



LE CONTEXTE NATIONAL



- Un cycle en trois « R » Résilience-Ralentissement-Reprise
 - ✓ Résilience en 2022 : meilleure résistance au choc de la croissance française (+2,6%)
 - ✓ **Ralentissement de la croissance à partir de l'hiver 2022-2023** (entre +0,8 et -0,5%)
 - ✓ Reprise économique à l'horizon 2024-2025 (+1,2% en moyenne annuelle 2024 puis +1,8%)
- Un pic d'inflation avant une décrue
 - ✓ Moyenne de 6% en 2022
 - ✓ **6% en moyenne annuelle 2023 : pic au 1^{er} semestre puis nette décrue** (4% en fin d'année)
 - ✓ Repli en 2024 (sauf certains prix alimentaires et prix de services)
 - ✓ Fin 2024 et 2025: retour à la cible BCE de 2%

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

(croissance annuelle en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1,9	- 7,9	6,8	2,6	0,3	1,2	1,8
IPCH	1,3	0,5	2,1	6,0	6,0	2,5	2,1
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,5	4,0	2,8	2,2

Données corrigées des jours ouvrables. Projections réalisées sous des hypothèses techniques établies au 23 novembre 2022.

Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 28 octobre 2022), projections Banque de France sur fond bleuté.

LA LOI DE FINANCES 2023 : MESURES POUR LES COLLECTIVITÉS

❑ 320 millions d'euros d'augmentation de la DGF (après 12 ans de gel ou de baisse)

❑ « filet de sécurité » pour protéger la capacité des collectivités à investir face à la hausse des prix de l'énergie. Initié en 2022 et reconduit pour 2023. Selon critères:

- une baisse de plus de 15% de l'épargne brute de la collectivité
- le potentiel financier par habitant doit être inférieur à deux fois le potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes appartenant au même groupe démographique

Le montant attendu est calculé comme suit:

- 50% de la différence entre l'augmentation des dépenses d'approvisionnement en énergie et 50 % de celle des recettes réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023

➤ Éligibilité incertaine pour Redon, simulation de recette = 150K€

❑ « Amortisseur électricité »: prise en charge partielle par l'Etat de facture quand le prix payé > 180€ /MWh dans la limite de 320 €/MWh

Conséquence: le SDE35 prévoit ainsi une hausse de +90% et non +160%



LA LOI DE FINANCES 2023 : MESURES POUR LES COLLECTIVITÉS (SUITE)

- ❑ Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation = +7,1%

- ❑ Création du « fonds vert » pour la transition écologique à hauteur de 2 Mds € selon 3 axes
 - ✓ renforcement de la performance environnementale (*rénovation énergétique des bâtiments communaux et des parcs de luminaires d'éclairage public*)
 - ✓ Adaptation au changement climatique (*renaturation des villes*)
 - ✓ Amélioration du cadre de vie (*recyclage de friches*)

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



LA DETTE : LA DETTE GLOBALE (VILLE + MAISON MÉDICALE)

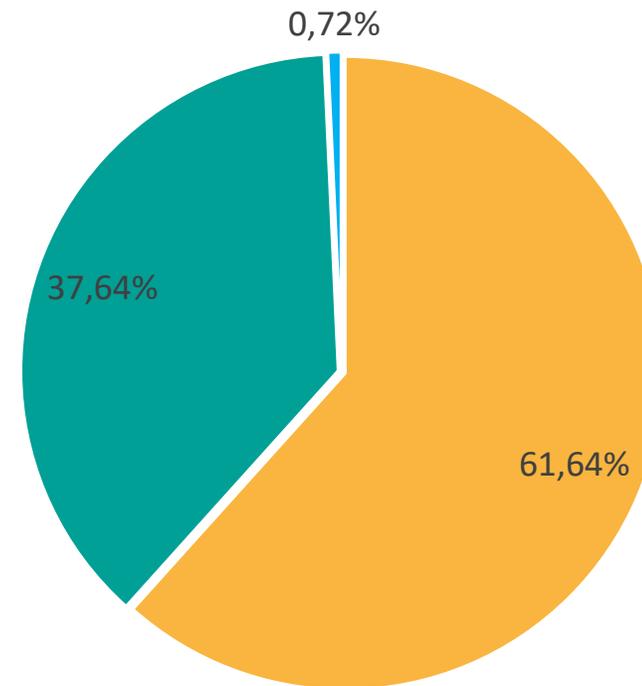
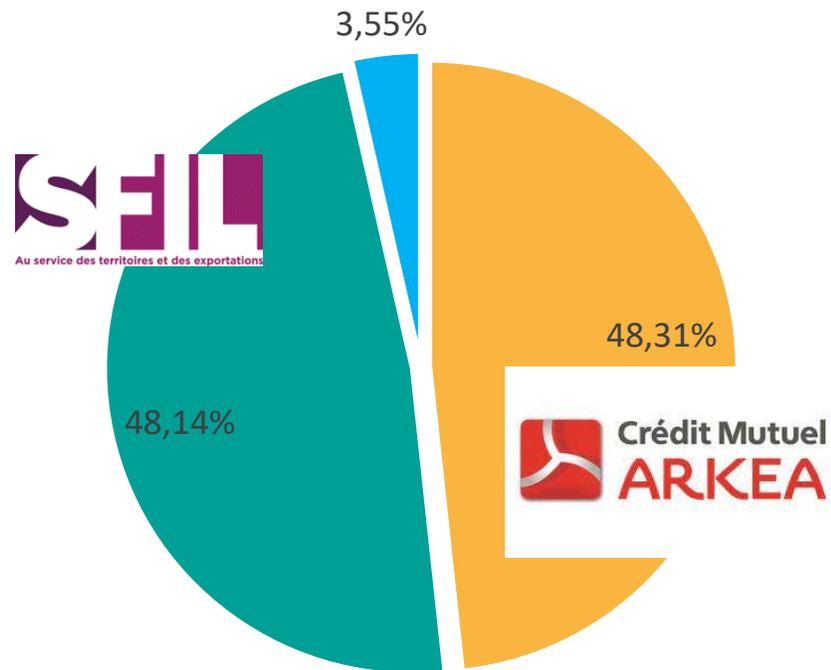
- Stock final au 31/12/22 : **20 046 108 €**
- ✓ Un emprunt de 3 000 000 € a été souscrit en 2020 sur une durée de 25 ans.
- ✓ Un emprunt de 4 000 000 € a été souscrit en 2021 sur une durée de 30 ans.
- ✓ Un réaménagement de dette pour un capital restant dû de 9 608 529,86€ a été opéré avec effet au 01/01/2022 dans le but d'allonger 3 produits sur une durée de 20 ans, moyennant une indemnité compensatrice recapitalisée d'environ 1 600 000€.
- ✓ 2 emprunts souscrits en 2022 (3 000 000 € mobilisés en 2022 et 2 000 000 € à mobiliser sur 2023)

Synthèse au 31/12/2022 – dette globale

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne <i>(nombre d'années pour rembourser la moitié du capital)</i>	Nombre d'emprunts
20 046 108 €	1,40 %	18 ans et 4 mois	9 ans et 3 mois	8



LA DETTE : LES PRÊTEURS ET LES TAUX



■ Fixe ■ Variable ■ Barrière

LA DETTE PROPRE VILLE

- Afin d'examiner seulement la dette **propre** du budget Ville, il convient de retrancher à la dette totale « Ville » les flux qui ne la concernent pas directement.
- Ces flux sont par ailleurs remboursés au budget Ville.

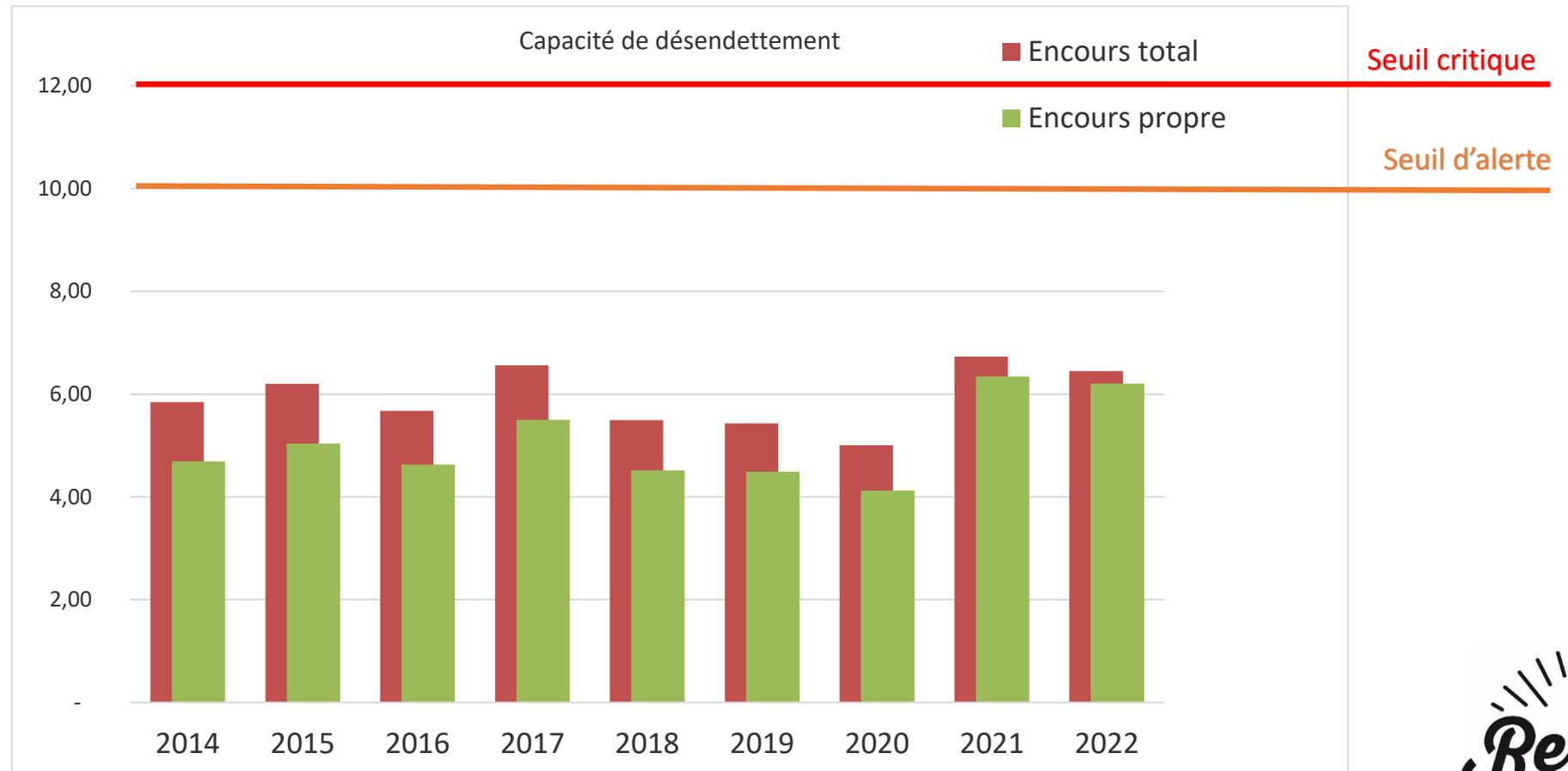
Il s'agit :

- Des 2 emprunts réalisés pour le centre de secours,
- de la part des emprunts globalisés relatifs aux budgets annexes (Eau et Assainissement) souscrits au budget Ville désormais remboursés par Redon Agglomération.

Capital restant dû **en dette propre** au 31/12/22= 17 009 223 €

LA DETTE : LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Ce ratio évalue le nombre d'années d'épargne brute nécessaire pour rembourser la totalité de la dette.
Au 31/12/22, en **encours total** le ratio passe de 6,73 ans à **6,45** ans.
en **encours propre** le ratio passe de 6,34 ans à **6,20** ans



LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Évolution des taux de fiscalité :

	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
2010	17,16 %	21,05 %	48,90 %
2011	17,50 %	21,47 %	49,88 %
2012	17,68 %	21,68 %	50,38 %
2013	17,86 %	21,90 %	50,89 %
2014	18,04 %	22,12 %	51,40 %
2015	18,22 %	22,34 %	51,91 %
2016			
2017			
2018			
2019			
2020			
2021			
2022		42,24% *	

**en 2021, en compensation de la suppression de la TH, le taux communal de TFPB voté a été majoré du dernier taux de TFPB voté par le CD35 (19,90% en 2020).*

LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Évolution des produits de la fiscalité : (avec lissages et hors rôles complémentaires et supplémentaires)

TAXE HABITATION	2021	2022
Produit net	133 926 €	113 476 €
Évolution du produit net €	- 2 111 658 €	- 20 450 €
Évolution du produit net %		-15,27%

TAXE FONCIER BATI	2021	2022
Produit net	5 798 644 €	5 989 022 €
Évolution produit net €	2 492 275 €	190 378 €
Évolution du produit net %		3,28%

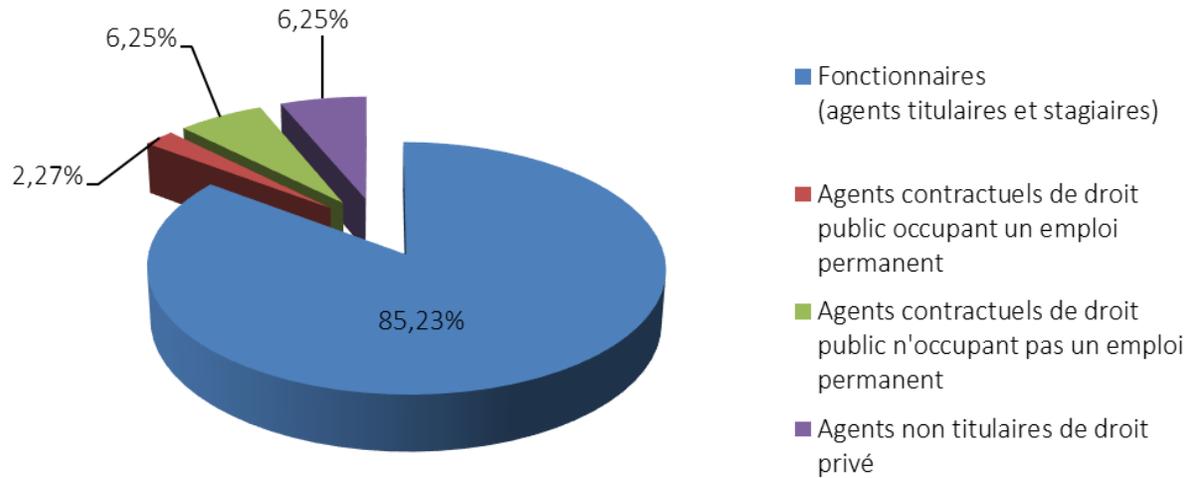
TAXE FONCIER NON BATI	2021	2022
Produit net	29 385 €	30 990 €
Évolution du produit net €	- 1 687 €	1 605 €
Évolution du produit net %		5,46%

TOTAL	2021	2022
Coefficient correcteur	- 374 872 €	- 391 068 €
Somme	5 587 083 €	5 742 420 €
Evolution du total €	4 058 €	155 337 €
Evolution du total %		2,78%

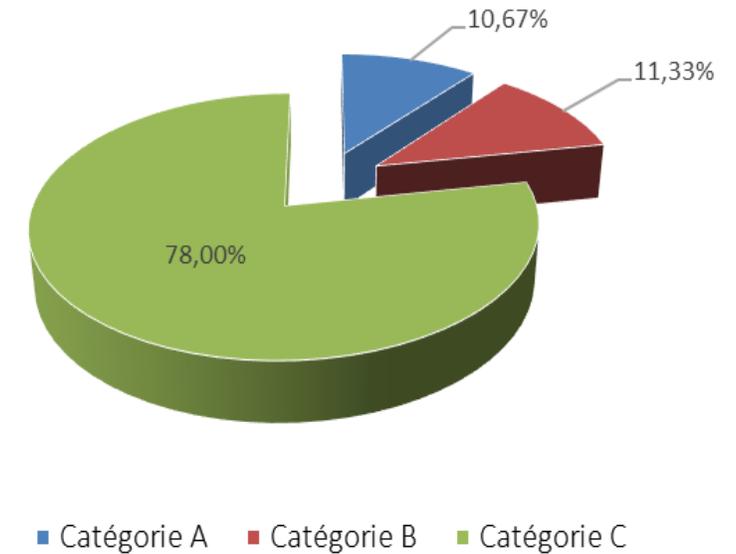


LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des effectifs



Répartition des fonctionnaires par catégorie hiérarchique



- Un effectif de 178 agents: rôle de ville-centre, équipements structurants qui bénéficient à l'ensemble du territoire.
- L'emploi précaire représente 12 % de l'effectif.
- La répartition des effectifs par catégorie A, B et C est dans la moyenne de la fonction publique territoriale.
- La majorité des agents exerce à temps complet. Le temps partiel est minoritaire.
- Le temps non-complet est essentiellement positionné sur le personnel des écoles et de service.
- Une large majorité d'agents relève de la filière technique en raison des nombreuses missions réalisées en régie directe.

DOB 2023 – RÉALISÉ 2022 PROVISOIRE – RECETTES FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	Réalisé				Écart de réalisation 2022/2021		Prévu BP	Écart à la prévision	
	2019	2020*	2021	estim 2022	€	%	2022	€	%
Résultat reporté		400 000	400 000	400 000	0	0,0%	400 000	0	0%
Produits du domaine	509 555	395 123	359 823	457 640	97 817	27,2%	418 440	39 200	9,37%
Fiscalité	9 598 518	9 640 742	9 759 454	10 060 164	300 709	3,1%	10 033 620	26 544	0,26%
Dotations et subventions	2 514 230	2 394 913	2 918 437	2 923 243	4 806	0,2%	2 863 000	60 243	2,10%
Produits Gestion courante	434 835	385 562	378 111	396 577	18 465	4,9%	382 000	14 577	3,82%
Produits financiers	8 444	7 371	6 533	5 661	-872	-13,3%	5 660	1	0,02%
Produits exceptionnels	43 686	63 730	83 681	184 332	100 651	120,3%	67 000	117 332	175,12%
Reprise sur provisions			29 390	0	-29 390	-100%	29 500	-29 500	-100%
Remboursement de charges	181 846	97 374	71 003	119 549	48 546	68,4%	60 000	59 549	99,25%
Recettes réelles	13 291 114	13 384 814	14 006 433	14 547 165	540 732	3,9%	14 259 220	287 945	2,02%

- Gain en recettes fiscales: TCCFE (effet coefficient) + droits de mutation
- Gain en remboursement de charges (mise à disposition d'agent et Indemn Journalières)
- Gain en produits du domaine (reprise post COVID)
- Produit exceptionnel : vente logement legs PIHERY + remboursement de sinistres

DOB 2023 – RÉALISÉ 2022 PROVISOIRE – DEPENSES FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	Réalisé				Écart de réalisation 2022/2021		Prévu BP	Écart à la prévision	
	2019	2020*	2021	estim 2022	€	%	2022	€	%
Charges à caractère général	2 375 634	2 163 435	2 322 164	2 598 656	276 492	11,9%	2 462 000	136 656	5,55%
Charges de personnel	6 690 453	6 683 973	6 711 456	6 881 350	169 894	2,5%	6 900 000	-18 650	-0,27%
Atténuation de produits				18	18		1 000	-982	-98,17%
Subventions & gestion courante	1 866 903	1 895 910	1 852 031	1 880 470	28 440	1,5%	1 953 500	-73 030	-3,74%
Charges financières	435 875	400 047	377 046	125 029	-252 018	-66,8%	215 000	-89 971	-41,85%
Charges exceptionnelles	52 023	31 016	19 227	54 274	35 047	182,3%	125 000	-70 726	-56,58%
Provisions	-		16 821	0	-16 821	-100%	29500	-29 500	-100%
Dépenses réelles	11 420 888	11 174 382	11 298 745	11 539 798	241 053	2,1%	11 686 000	-146 202	-1,25%

- Impact de l'inflation sur le chap 011 (dont +202K€ de fluides, soit +30%)
- Des dépenses de personnel contenues malgré le dégel du point d'indice FP
- Une baisse des charges financières avec l'allongement de la dette
- Moins de dépenses que le budgété sur les autres postes

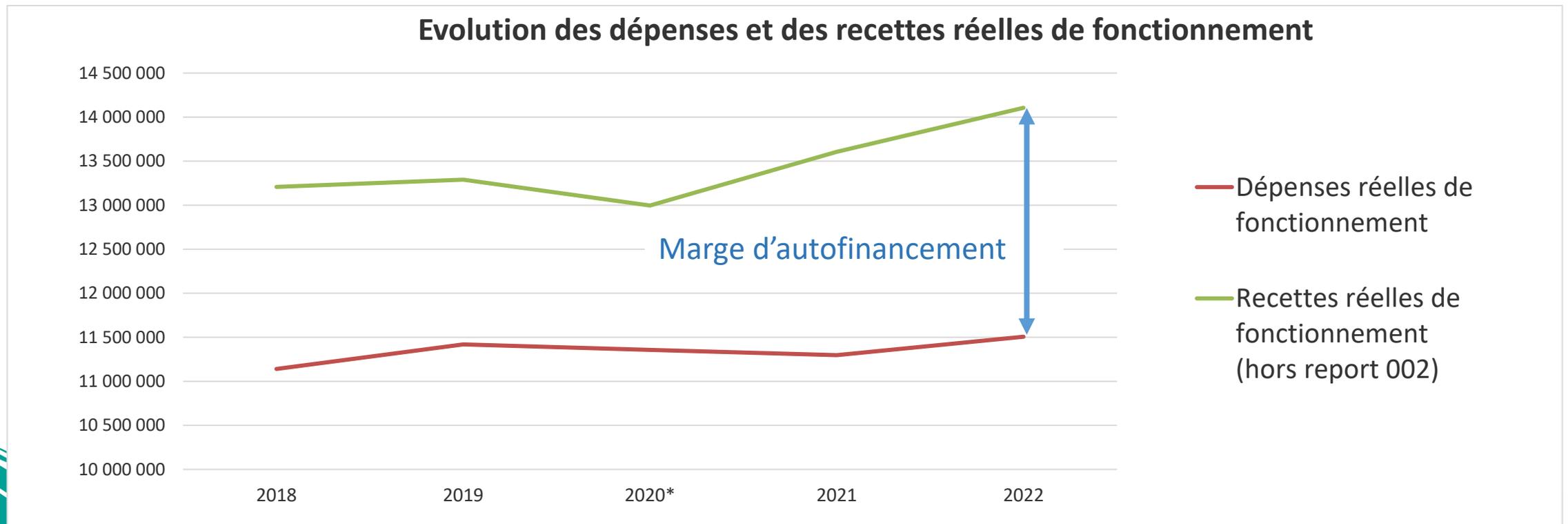
RÉALISÉ 2022 – CA PROVISOIRE – RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement	Réalisé				Écart de réalisation 2022/2021		Prévu BP	Écart à la prévision	
	2019	2020*	2021	estim 2022	€	%	2022	€	%
Marge brute	1 870 226	2 210 433	2 707 688	3 007 368	299 680	13,6%	2 573 220	434 148	16,87%
Capital emprunts	887 600	927 491	1 032 629	853 175	-179 454	-17%	999 300	-146 125	-14,62%
Marge nette	412 079	1 282 942	1 675 059	2 154 193	479 134	37,3%	1 573 920	580 273	36,87%
Recettes ordre	100 273	100 428	143 368	10 780	-132 588	-92%	157 280	-146 500	-36,82%
Dépenses ordre	670 820	660 852	687 378	2 454 138	1 766 761	257%	718 944	1 735 194	-2,14%
Résultat d'ordre	-570 547	-560 424	-544 010	-2 443 358	-1 899 349	349%	-561 664	-1 881 694	335,02%
Résultat brut	1 299 679	1 650 009	2 163 678	564 009	-1 599 669	-74%	2 011 556	-1 447 547	-71,96%

- Des marges brute et nette améliorées
- Un résultat brut de fonctionnement diminué par l'opération d'ordre de réaménagement de la dette (*IRA 1,6M€ en recette d'ordre en investissement*)

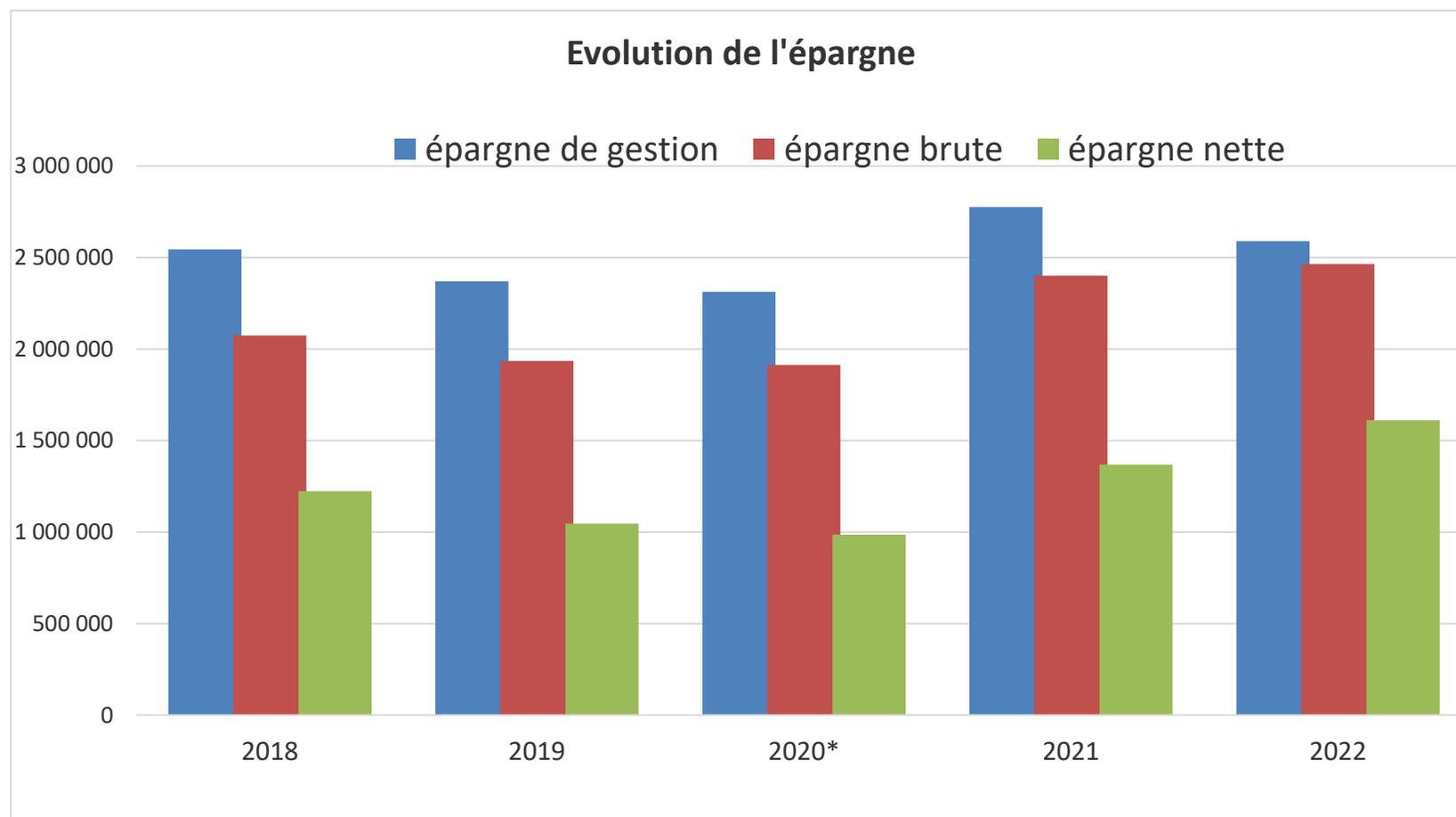
L'AUTOFINANCEMENT

Avec une hausse des recettes plus dynamique que la hausse contenue des dépenses en 2022, une marge d'autofinancement améliorée : 2,6 M€ en 2022 contre 2,3M€ en 2021



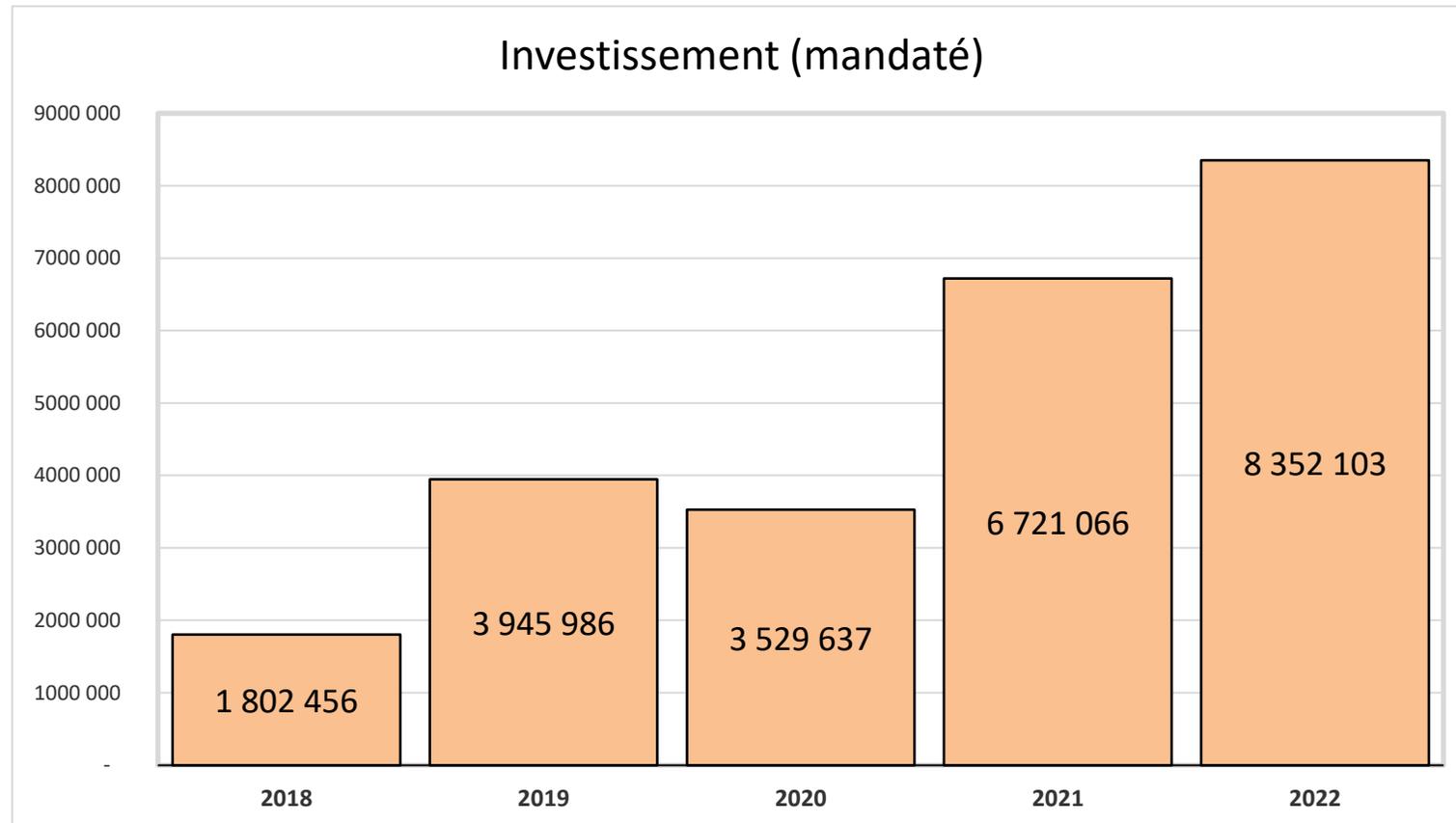
L'AUTOFINANCEMENT – ÉVOLUTION DES INDICATEURS 2021/2022

- Baisse de **l'épargne de gestion** (-186K€),
- Baisse des intérêts (-249K€) = hausse de **l'épargne brute** (+63 K€)
- Diminution du capital remboursé (- 179K€) = hausse de **l'épargne nette** (+242K€).



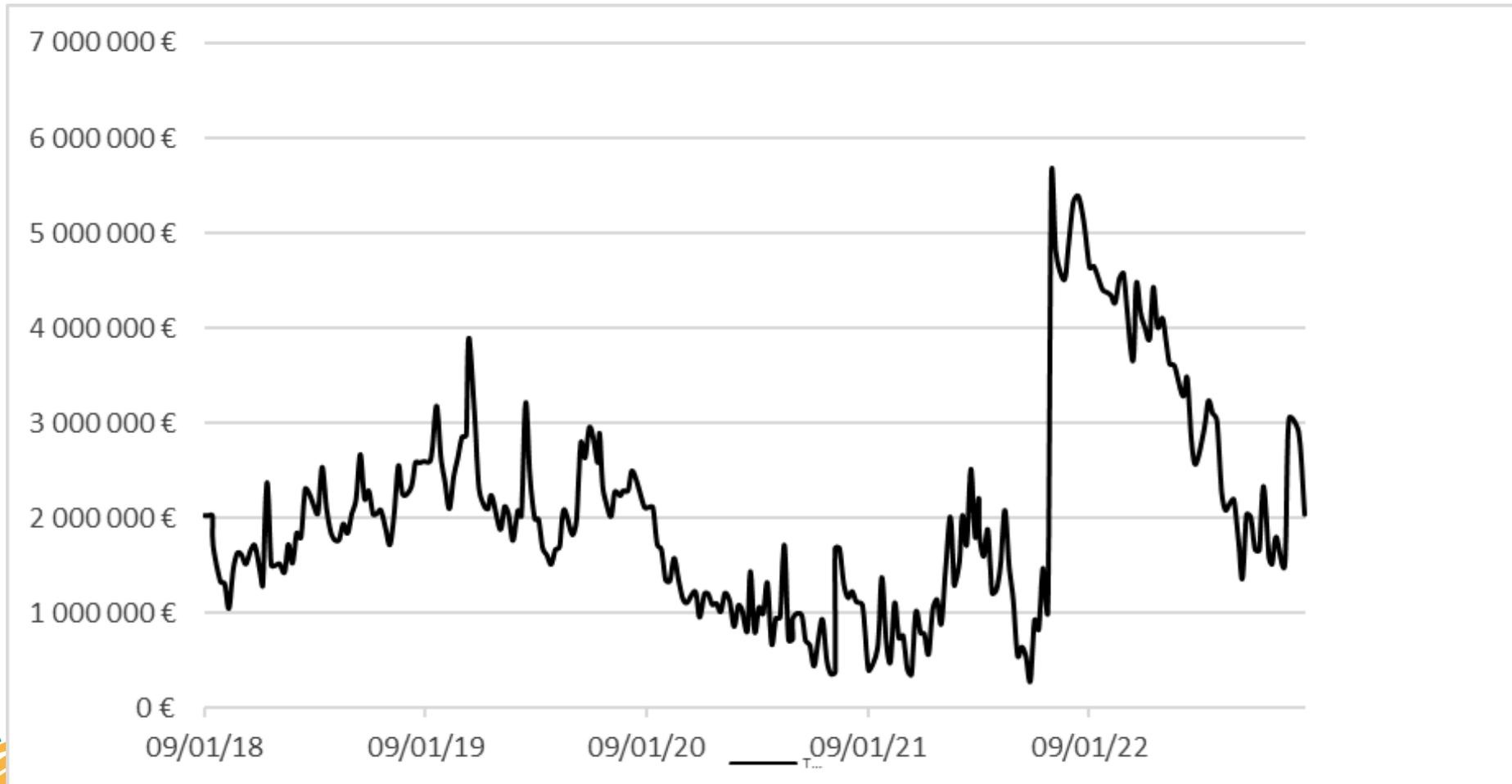
L'INVESTISSEMENT

- Un fort niveau d'investissement réalisé en 2022
- Dépenses d'équipement votées au budget 2022, dont les RAR 2021 = 15 934 523 €
- Dépenses mandatées = 8 352 103 € (52%)
- Engagements RAR et reports = 5 866 666 € (37%)
- Crédits non utilisés = 1 732 280 € (11%) dont crédits « annulés » = 201 880 € (1%)



LA TRÉSORERIE

- Au 31 décembre 2022, avec l'apport en capital d'emprunts de 3 000 000€ le solde de trésorerie du budget Ville s'établissait à 2 040 995,32 €.



LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Les dépenses à caractère général :**

- Anticipation d'inflation sur fluides (électricité +90%, gaz +140% et +15% alimentaire restauration scolaire)
- Augmentation des autres dépenses : contrats /fournitures/maintenance (+6%)
- + 88K€ pour fonctionnement Carré 9

Montant prévisionnel chap 011 pour 2023 = 3 336 000 € (en hausse de +30%, soit +765K€)

- **Les dépenses de personnel :**

- Poursuite en 2023 de l'effet dégel du point de l'indice de +3,5% au 1^{er}/07/22 (+17,5K€/mois sur 6 mois)
- Nouvelles embauches pour le Carré 9 et réorganisation de la DSTAP = +5 ETP.
- + 2% d'effet Glissement Vieillesse Technicité

Montant prévisionnel chap 012 pour 2023 = 7 220 000 € (en hausse de +4,9%, soit +339K€)

LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Les subventions municipales** : pour soutenir la vie culturelle, sportive, économique et sociale de la Ville de Redon, le Conseil municipal attribue chaque année aux associations près de 400 000 € de subventions (hors écoles privées sous contrat).
L'enveloppe sera stable sur 2023.
- Montant envisagé de la subvention au CCAS = 430 K€
- **Charges d'intérêt** : estimation à 370 K€ (+245K€) avec nouveaux emprunts 2022 et 2023 + la prise en compte de la hausse des taux d'intérêts

LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de dotations d'Etat pour 2023

- En 2021, prise en compte d'une population DGF > 10 000 hab = éligibilité retrouvée à la DSU mais baisse d'une partie de la DSR

Pas eu la notification 2023 par la DGFIP mais hypothèse de légère augmentation de la part DGF. Au global, prévision de 2 500 000 € (+ 12K€)

Les recettes de fiscalité pour 2023

- Fiscalité reversée stable = 3 427 000 €
- Fiscalité directe = revalorisation de +7,1% des **valeurs locatives + effet base** du fait de l'activité immobilière récente (2020-2021)= **+8%**, soit + 461K€ de recettes fiscales
- **Hypothèse à taux constants**

LES TARIFS MUNICIPAUX

- Comme les années précédentes, l'indice de prix des dépenses communales qui reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale sera utilisé pour revaloriser les tarifs municipaux en 2023.



Base 100 en 2010	Juin 2022		Septembre 2022 (prev.)*		2010-2021
	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T/4T)	Valeur de l'indice	Évolution sur 1 an (4T/4T)	Évolution annuelle moyenne
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	125,0	5,1 %	129,0	6,5 %	1,4 %
Indice de prix des dépenses communales y compris charges financières	119,2	4,9 %	126,7	7,2 %	1,0 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	117,5	3,4 %	118,9	4,5 %	1,0 %

* Estimation sur la base de 59 % des indices disponibles à septembre, les autres indices ont été figés à leur niveau d'août.

LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES – SYNTHÈSE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles 2022	Dépenses réelles 2023 (hypothèse)	Évolution
11 507 000 €	12 940 000 €	+ 1 433 000 €

Recettes réelles 2022	Recettes réelles 2023 (hypothèse)	Évolution
14 036 000 €	14 600 000 €	+ 564 000 €

Résultat réel 2022	Recettes réelles 2023 (hypothèse)	Évolution
2 529 000 €	1 660 000 €	- 869 000 €

LES INVESTISSEMENTS

- Les orientations indiquées ne préjugent pas des choix définitifs qui seront faits au moment du budget primitif à venir et budgets suivants et des éventuelles opportunités qui se présenteront. *Liste provisoire et non exhaustive*

Ces orientations concernent :

- La réalisation des actions déjà engagées.
- La réalisation des actions inscrites dans le projet de mandature 2020-2026.
- Elles devront prendre en compte **l'autofinancement** disponible, les **co-financements possibles**, et le niveau **d'endettement soutenable**.

Principaux projets d'investissement (en K€ TTC)	DEPENSES				RECETTES				
	2020-2022 déjà payé	2023		2024-2026	Co-financeur - dispositif	déjà perçu	2023		2024-2026
		RAR +reports	nouveaux				RAR	nouveaux	
Le Cœur de Ville et « Confluences 2030 »									
Rénovation des cellules commerciales et acquisitions	338	23	30	À définir	Etat - FNADT	90	87		
Signalétique et le jalonnement	16	172		À définir	Région Bretagne – dynamisme centre-ville		73		
Quais Jean Bart et Amiral de la Grandière	222	1162	1903	676	Etat-DSIL ACV		550	393	157
					Etat DSIL 2017 répartie			45	18
					Département 35 -CdTv2		350	250	100
					Région Bretagne -BVPEB		119	85	34
Lutte contre inondations (GC station pompage et Moe)			250	250	EPTB/Redon Agglo				500
Abords de la passerelle de l'avant-port	147	105			Etat DSIL-ACV			85	
					Région Bretagne-contrat partenariat 2014/2020		101		
Friche Garnier	222	223	1360	9356	Etat-Fonds friche	330	41	150	620
Friche STEF	51	50	520	à définir	Redon Agglomération			42	
Place Duchesse Anne (aménagement transitoire)	20		70	À définir	Région Bretagne – dynamisme centre-ville			30	30
Passerelle Vilaine Redon / Saint-Nicolas et aménagements				5158	Etat – appel à projet itinéraires cyclables				462
					Région Bretagne		55		347
					FEDER				
					CD35-CD44				
					Région Pays de Loire				377
Aménagements urbains tour gothique et abords Abbaye				1350					
Plateau entre Grande Rue et port				678					
Quai de Brest				433					
Château et parc du Mail				866					
Pointe de l'île -Croix des Marins				505					

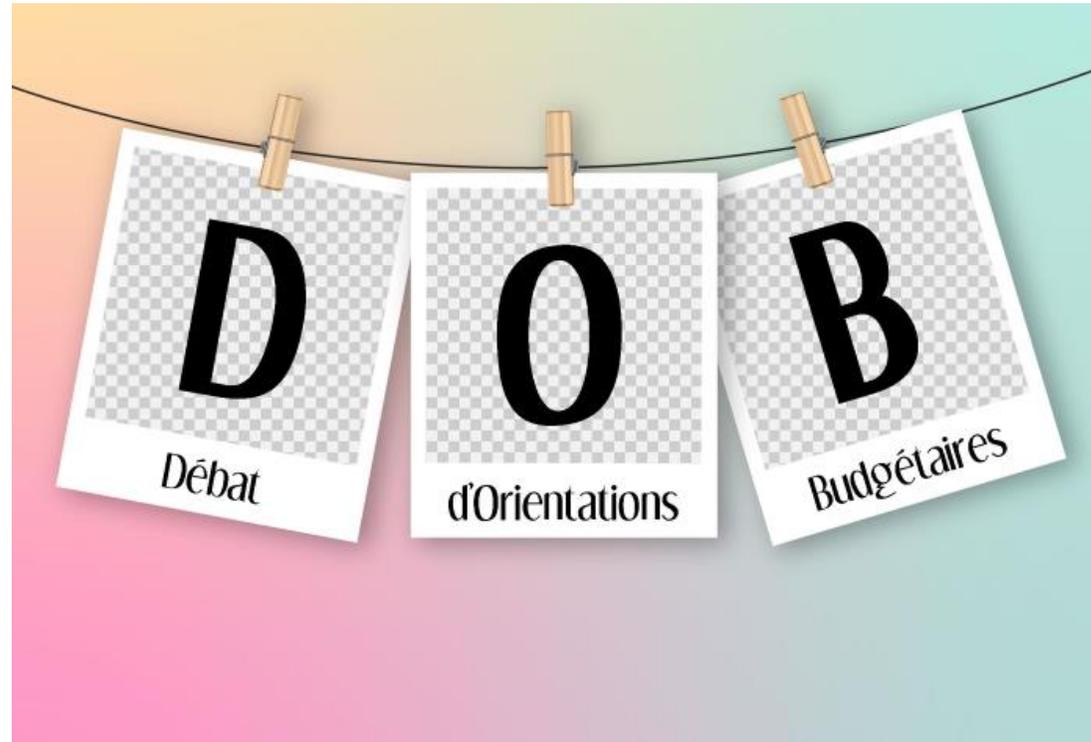
Principaux projets d'investissement (en K€ TTC)	DEPENSES				RECETTES				
	2020-2022 déjà payé	2023		2024-2026	Co-financeur - dispositif	déjà perçu	2023		2024-2026
		RAR +reports	nouveaux				RAR	nouveaux	
Culture et Patrimoine									
Maison des fêtes- le Carré 9	5528	580		80	Etat-DSIL	212	496		
					RA-Fonds de conc	342	169		
Restauration de l'Abbatiale Saint-Sauveur	2014	923	1264	2529	Etat- DRAC plan relance	465	768	158	159
					Région Bretagne		120	60	60
Aménagement de la péniche Condorcet	8	9	71		Département 35-CdTv2			13	
					Fond patrimoine			10	
Site patrimonial remarquable (SPR)				100					
Mise en valeur des monuments par éclairage				310					
Travaux de sauvegarde du patrimoine			à définir						
Enfance et jeunesse / Sport									
Réhabilitation de l'école Charlie Chaplin	87	49	954	1908	Etat-DETR			70	140
					Région Bgne - AAP bat performant			30	60
Rapprochement des écoles du Nord et modernisation des écoles + équipements	373	21	62	A définir					
Salle de gymnastique	2	16		A définir					
Autres équipements sportifs (terrain synthétique + piste d'athétisme + terrains de rugby + travaux stades et gymnases)	3882	96	109	A définir	Région Bgne - robots tonte rugby		10		
					Département 35-CdTv2 -local BMX		5		
Maison sport santé		8	15						
Skate-Park		28		222					
Transition écologique / Espaces verts									
Modernisation éclairage public	277	40	200	600					
Amélioration performance énergétique des écoles et équipements sportifs			60	3000					
Préservation des espaces naturels (acquisitions foncières)	33			22					
Atlas communal biodiversité	1		13	À définir	Europe-FEADER		6		
					Région Bretagne		12		
Aires de jeux et végétalisation urbaine	51	45	40	À définir					
Parc de Bel-Air	15			600					

Principaux projets d'investissement (en K€ TTC)	DEPENSES				RECETTES				
	2020-2022 déjà payé	2023		2024-2026	Co-financeur - dispositif	déjà perçu	2023		2024-2026
		RAR +reports	nouveaux				RAR	nouveaux	
Les actions en faveur de l'habitat									
ZAC Chatel Haut Pâtis : rachat du foncier et participation à l'équilibre + avance sur vente	1064	753	1047	3280	Rembst budget annexe			986	4094
Habitat dégradé			À définir						
OPAH-RU	15	8							
Ravalement de façades	2	11	80	À définir					
Les actions en faveur du transport et de la mobilité									
Petites architectures du PEM	47	412	74	360	Etat – DSIL 2016	32			
Mobilité active (plan de mobilité douce et pacification de la circulation automobile)	370	16	347	147	Etat – 44 étude Céréma PN		10		
				À définir	Région Bgne-AAP dyn CV		149		
Véhicules utilitaires et de transport des services municipaux	437	236	À définir						
Accessibilité - AD'AP									
Ad'Ap Bâtiments communaux	406	56	150	A définir					
PAVE	2	31	40	A définir					
Autres investissements									
Espaces publics et réseaux - quartier Bellevue / CHIRC			à définir						
Opérations VRD	2973	794	281	À définir	Redon Agglo - solde PEM		64		
Bâtiments divers			87						
Acquisitions foncières diverses			18						
Equipements informatiques			40						
Autres opérations diverses			à définir						
Principaux projets d'investissement (en K€ TTC)									
Principaux projets d'investissement (en K€ TTC)	2020-2022 déjà payé	2023		2024-2026	Co-financeur - dispositif	déjà perçu	2023		2024-2026
		RAR +reports	nouveaux				RAR	nouveaux	
Totaux	18603	5867	9085	32430				1471	

PROJECTION BP 2023

FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles de fonctionnement 12 906 000 €	Recettes de fonctionnement 14 576 000 €
Autofinancement prévisionnel 1 670 000 €	
INVESTISSEMENT	
	Autofinancement 1 670 000 €
	Résultats antérieurs (Invest + Fonct) 1 627 000 €
Remboursement Capital 1 005 000 €	Autres recettes d'investissement (TA, FCTVA, immo financières) 682 000€
Dépenses d'investissement (RAR 2022 et reports) 5 876 000 €	Subventions (RAR 2022) 3 181 000 €
Dépenses d'investissement nouveaux crédits 2023 2 686 000€ + de 7 à 8 M €	Subventions (nouvelles 2023) 2 407 000 €
	Emprunts 2 M€ contractés en 2022 et mobilisés en 2023 + nouveaux : entre 5 et 6 M €

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Débat en conseil municipal du 9 février 2023